

INTERNEMENT DES TSIGANES ET ESCLAVAGE

« Un pays est toujours plus grand lorsqu'il reconnaît son Histoire »

Le 29 octobre dernier à l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des derniers internés Tsiganes en 1946, le Président de la République française, M. François Hollande, a publiquement reconnu au nom de la République « *la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame* ».

Longtemps oubliés par l'Histoire, les Tsiganes furent, avec les Juifs, les victimes des politiques racistes et antisémites de la Seconde Guerre mondiale. Cette reconnaissance officielle de la responsabilité française dans les crimes commis à l'égard des Tsiganes pendant cette période vient en écho de la reconnaissance par le Président de la République le 8 octobre 2015 au Camp des Milles de la responsabilité française dans la déportation des juifs vers les camps de la mort depuis une zone non occupée sous autorité du gouvernement de Vichy.

Loin d'être une surenchère mémorielle, ces reconnaissances s'inscrivent dans une dynamique profonde de la part de notre pays de connaître son « Histoire de France », même la plus sombre, de reconnaître et d'analyser sa responsabilité pour aborder avec plus de lucidité le présent et l'avenir qui peuvent toujours préparer d'autres crimes.

En ces temps où l'on fait face au terrorisme, à une montée des peurs, des extrémismes identitaires et des racismes, il est plus que jamais nécessaire de se souvenir de l'histoire même dans ses moments les plus tragiques. « *Un pays, le nôtre, est toujours plus grand lorsqu'il reconnaît son Histoire. Un pays est toujours plus fort lorsqu'il fait une place égale à tous les citoyens. Un pays est toujours plus fier quand il reconnaît par un message de dignité et de responsabilité ce qui a pu se passer à un moment de son passé. (...) Nous devons toujours être attentifs à toutes les menaces qui pèsent sur la cohésion nationale* » a d'ailleurs déclaré François Hollande.

Pour sa part, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, n'a de cesse de développer son travail de mémoire et d'éducation citoyenne. Ainsi, au Site-mémorial du Camp des Milles, seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact, un « volet réflexif » récapitule les étapes et engrenages pouvant conduire au génocide en prenant socle sur les trois contextes génocidaires du XX^e siècle : le génocide des Arméniens en 1915, la Seconde Guerre mondiale avec la Shoah et les crimes contre les Tsiganes et enfin le génocide des Tutsis en Rwanda en 1994. La présentation de ceux-ci et notamment de ceux envers les Tsiganes, est un des moments forts de l'exposition permanente du Site-mémorial ainsi que l'un des points d'appui de la construction d'une convergence des mémoires tragiques sur ce qu'elles nous apprennent sur les fonctionnements humains. L'Unesco a d'ailleurs attribué une Chaire sur ce thème à la Fondation et à l'Université d'Aix Marseille, sous la direction scientifique d'Alain Chouraqui.

Parce que cette convergence est fondamentale pour l'avenir, la Fondation relève aussi les propos du Premier ministre, M. Manuel Valls, qui souligna ce 30 octobre « *l'horreur de l'esclavage qui, pendant plusieurs siècles, au nom de l'appât du gain et au mépris de l'humain, a vidé le continent africain de son énergie vitale, piétiné les sociétés africaines, nié des cultures, des savoirs, un patrimoine ancestral (...) La mémoire ne doit pas désunir. Elle doit au contraire refermer les fractures et rassembler, dès lors que l'on fuit ce penchant terrible de la concurrence mémorielle, de la hiérarchie, de la comparaison entre les souffrances des uns et les malheurs des autres (...)*.

Une mémoire partagée, apaisée, nous arme contre le racisme, l'antisémitisme, les actes antimusulmans, antichrétiens, la xénophobie, la haine de l'autre, contre les préjugés et les discriminations – toutes ces formes odieuses d'intolérance qui continuent de nous emprisonner et d'empoisonner nos sociétés car elles sont autant de vexations, d'humiliations, de meurtrissures. »

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org

+33(0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'étaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.